

## 1881 - 1981 Que faut-il commémorer ?

Il y a un siècle étaient votées les lois organiques qui instituaient l'école publique française. Un centenaire, cela incite à la commémoration mais les motivations de ceux qui ont rédigé ou voté ces lois semblent si diverses qu'il faut se questionner sur le sens ou les sens à donner à une telle commémoration.

### Un service public d'éducation

M. Beullac s'indigne du fait que les syndicalistes enseignants s'approprient le centenaire de l'école publique. Les lois de 1881-82 confiaient à l'Etat l'organisation du système scolaire. L'incarnation de l'Etat, ce sont les ministres. C'est donc à eux d'abord qu'il appartient de commémorer. C.Q.F.D.

Bah ! après tout, on pourrait bien abandonner aux gouvernants la statue de Ferry-Tonkin !... Après réflexion, la méritent-ils ?

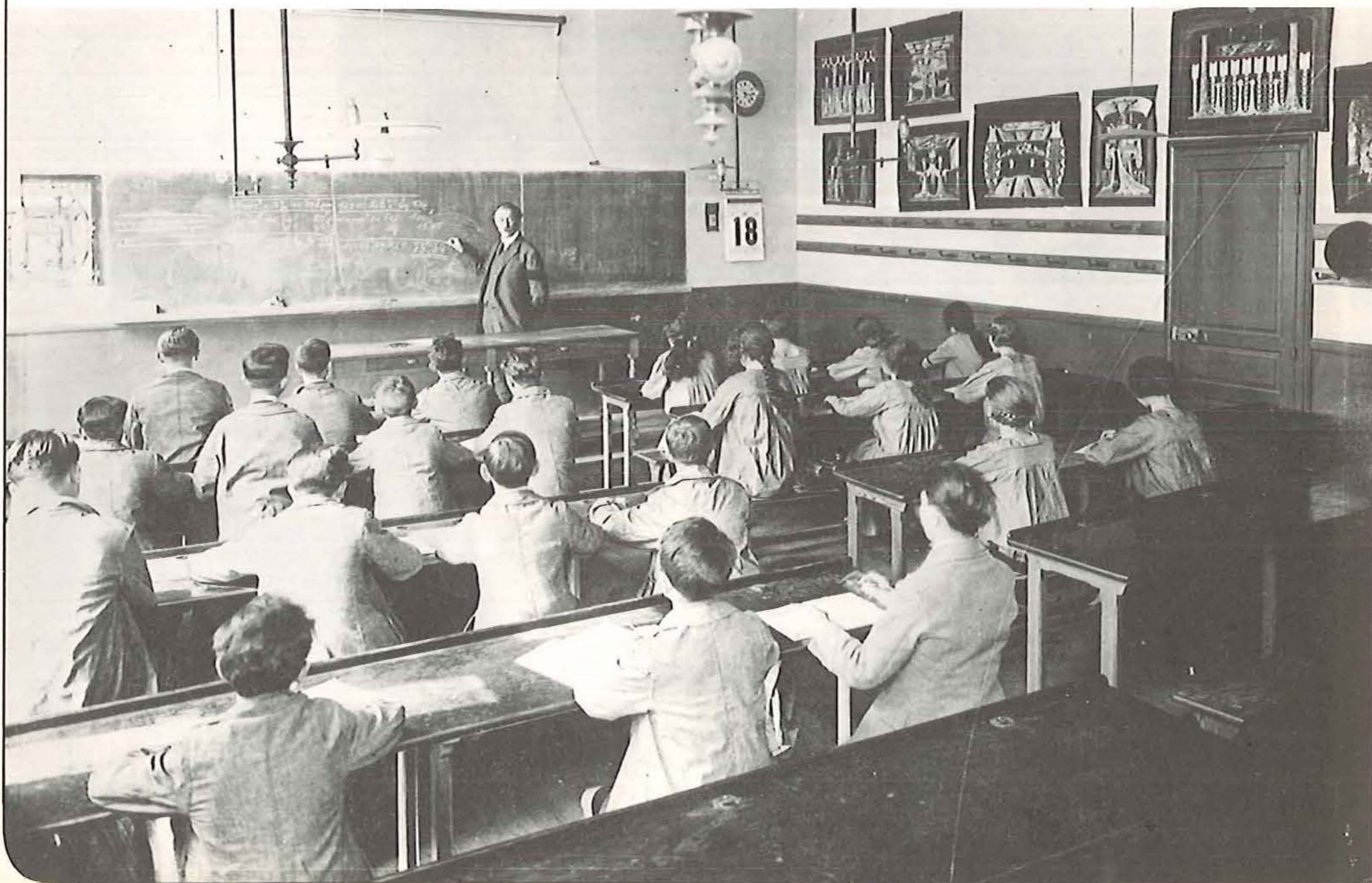
Le service public d'enseignement, s'il reste toujours obligatoire pour les usagers, est loin d'être gratuit. D'ailleurs la privatisation l'a tellement ébréché qu'on n'ose plus désigner son ministère du qualificatif d'éducation « nationale ». Bien sûr, ce n'est pas nous qui pleurerons un tel adjectif, pourtant cette disparition est plus significative qu'on ne croit : imagine-t-on les cheminots à la S.C.F., les chercheurs au C.R.S., les chômeurs à l'A.P.E. ? L'appellation « ministère de l'éducation » (tout court) est sans doute moins anodine qu'il ne semble.

### L'égalité devant le savoir

De l'école pour tous au collège unique, de Ferry à Haby, que ne nous a-t-on raconté sur l'égalité des chances des jeunes Français ? De temps en temps, un miraculé de l'école venait servir de caution au système : « Regardez-moi, fils du petit peuple (1), voilà à quoi je suis parvenu par la seule force de mon travail. » Il faudrait ajouter : « et de mes dons personnels » (premier sous-entendu), puis : « cette réussite n'est interdite à personne, à valeur égale » (deuxième sous-entendu).

La faillite de cette prétention égalitaire est si évidente que le thème actuel, repris de la nouvelle droite, est de justifier les inégalités de réussite. Tout le monde n'ose pas parler de l'inégalité des dons innés ou des races, de l'héritabilité de l'intelligence, mais l'inégalité des maturations individuelles et des milieux culturels peut fournir des alibis semblables. Même un relèvement du S.M.I.C. culturel ne saurait justifier un système qui reste fondé sur la sélection et l'élitisme. Ce n'est pas cet aspect que nous pouvons commémorer.

(1) Il faut noter d'ailleurs qu'il s'agit plus souvent d'un fils (presque jamais d'une fille) d'artisan ou d'employé que de véritable prolétaire.





## La liberté de penser

Il suffit de relire les polémiques qui secouèrent les débuts de la III<sup>e</sup> République pour découvrir chez les plus progressistes la volonté de libérer la culture de l'emprise dogmatique cléricale et du poids de l'obscurantisme. On se gausse parfois de la naïveté d'une école «libératrice». Je ne suis pas certain que les hommes de gauche de l'époque s'illusionnaient sur l'effet immédiat de l'éducation pour briser les chaînes du prolétariat. Par contre il était évident pour eux qu'on ne pourrait secouer ces chaînes qu'avec la possibilité d'apprendre à penser librement.

Ce n'est pas un hasard si la droite la plus réactionnaire s'opposait à l'école publique et si les féodalités capitalistes ont si longtemps gardé leurs propres écoles; si, encore aujourd'hui, le patronat s'intéresse de près à la formation.

Ce n'est pas un hasard non plus si, une génération après 1881, on aboutit aux grandes mobilisations syndicales (de 1906, par exemple).

Et pourtant le combat antidogmatique ne fut pas mené à son terme. Le mérite revient à Freinet d'avoir dénoncé la survivance de la chaire du prêche et du catéchisme dans l'estrade magistrale et le manuel scolaire. La ressemblance est plus que symbolique.

Ce n'est pas un progrès que de remplacer un endoctrinement par un autre, que de favoriser les mystifications nationalistes et scientistes. Une véritable liberté de penser implique la rupture des pesanteurs dogmatiques de l'enseignement.

## La fraternité scolaire

On aura sans doute remarqué que j'énumère la trilogie républicaine qui était présente à l'esprit des promoteurs de l'école publique. Je n'ai pas encore utilisé le mot «laïcité» qui recouvre plusieurs notions que je voulais analyser séparément. La laïcité implique à la fois une pensée libérée des dogmes, quels qu'ils soient, et le dialogue avec ceux qui ne pensent pas de la même façon.

L'une des arrière-pensées et probablement des illusions de 1881 fut qu'il suffirait d'asseoir aux mêmes bancs les enfants de toutes origines et de toutes croyances pour provoquer le brassage des cultures et des mentalités. Malheureusement nous en sommes très loin. On comprend que les clivages sociaux résistent au rapprochement des écoliers, mais que les enfants d'exploités ne parviennent pas à surmonter leurs différences est un signe plus inquiétant.

Comment pourtant s'en étonner lorsque l'école n'est jamais lieu d'échange. Parodiant Saint-Exupéry, beaucoup d'enseignants ont décidé que l'amitié ne consiste pas à se regarder mutuellement mais à regarder ensemble le même tableau noir. On se côtoie mais l'échange est banni (il devient troc à la récré, si ce n'est pas racket).

Suer côte à côte sur les mêmes bancs ne suffit pas à créer une fraternité. Il faut en plus décider et réaliser ensemble. Et une fois dépassées les obéissances parallèles, on découvre que la démocratie vraie ne se jauge pas à des calculs de majorité (50,5 % contre 49,5 %) mais au respect de toutes les différences, sans les enfermer en marge des normes, en refusant le clivage entre le normal et le déviant.

On pourra me reprocher de présenter notre pédagogie comme tentative d'approfondissement des espoirs de 1881. On pourra appeler «pédagogisme» le fait de prétendre que certains choix éducatifs sont indispensables pour permettre des prises de conscience fondamentales; dans ce cas, j'appellerai «politisme» l'illusion de croire que les professions de foi suffisent à éliminer les réactions racistes ou sexistes, la hargne contre les minorités.

Ce n'est pas l'école qui transforme la société. Par contre, si elles ne changent pas l'éducation, les sociétés ne transforment pas l'homme: les mêmes mains qui brandissaient les petits livres pointent dans la même direction un index accusateur.

Les lois de 1881 ne furent qu'un jalon du combat pour l'éducation contre les forces réactionnaires mais aussi contre les pesanteurs conservatrices ou mystificatrices qui n'épargnent personne, même les plus progressistes.

M. BARRÉ

